

News sur le coronavirus: Perspectives de la session extraordinaire des Chambres fédérales du 4 au 7 mai 2020 – Thèmes centraux: conséquences de la pandémie de coronavirus sur les finances, l'économie et la politique de la santé

La session extraordinaire sera consacrée exclusivement à la pandémie de coronavirus, notamment aux conséquences sur le plan financier, économique et de la politique de la santé

En matière de finances, il sera question des crédits ordinaires supplémentaires au budget 2020 conformément au message du 20 mars 2020 et des crédits supplémentaires extraordinaires visant à atténuer les effets de la pandémie du coronavirus (annonces tardives du Conseil fédéral). Les crédits supplémentaires ordinaires semblent d'un autre temps, de l'avant-coronavirus. Ils incluent des cautionnements de la flotte de haute mer, le maintien de la qualité de l'infrastructure ferroviaire, etc.

Les «crédits coronavirus» incluent des contributions complémentaires de la Confédération à l'assurance-chômage, aux allocations pour perte de gain pour les indépendants directement ou (désormais) indirectement concernés, une aide immédiate dans le domaine de la culture et des sports, etc. Ces crédits budgétaires se montent à 15,3 milliards de francs et ce n'est que le début. Le Parlement va discuter de ces crédits et très vraisemblablement les approuver.

Plusieurs interventions relatives à la stratégie de sortie du Conseil fédéral sont prévues pour exiger une reprise plus rapide de la vie économique et une meilleure communication la concernant. Les associations économiques, les régions, les branches, les épidémiologistes, les cantons et le Conseil fédéral ne sont pas d'accord sur tous les points. Il s'agit là, sur la base d'hypothèses, de prendre des décisions quant aux nouveaux risques de pandémie (éventuelle deuxième vague) et aux conséquences pour l'économie, ce qui n'est pas une mince affaire.

Une réduction des baux commerciaux à 30% imposée par le Conseil fédéral est par exemple demandée ou un co-financement par la Confédération (étant donné qu'elle a fermé les magasins par voie d'ordonnance). Un taux zéro sur les prêts est aussi exigé pour toute la durée.

Et finalement, tout est dicté par la pandémie. Le Covid-19 dirige notre vie et notre façon de la mener, notamment notre propension à assurer la capacité d'accueil des hôpitaux et des établissements médico-sociaux, sans pour autant restreindre trop fortement l'économie et les libertés des citoyens. Cette pondération des intérêts sera extrêmement difficile et constituera certainement le noyau des débats. Les crédits, quant à eux, ont été approuvés par toutes les commissions et seront vite expédiés. Il s'agit là de plusieurs milliards, un endettement qui nous préoccupera encore longtemps.